

VOTE PAR PROCURATION – POUVOIR

(À RENVoyer COMPLÉTÉ ET SIGNÉ AVANT LE 26 FÉVRIER 2023
UNIQUEMENT AU SECRÉTARIAT DE LA SFN)

NOM, Prénom : _____

Qualité : membre correspondant titulaire d'honneur bienfaiteur

ne pourra pas assister à l'Assemblée générale ordinaire de la SFN du samedi 04/03/2023, déclare être à jour de cotisation, et donne pouvoir, pour le représenter et voter en son nom, à (NOM, Prénom) : _____ ou, à défaut, à tout autre membre de la SFN présent et à jour de cotisation.

Apposer la mention manuscrite « Bon pour pouvoir », dater et signer :